

Mémoires

Autor(en): **Verdat, Claude-Joseph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 180

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

A
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

A
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

A cette heure on a relâché tous ceux qui étaient en prison, comme coupables dans le complot dont je viens de parler, même ceux d'Épiquez et un de Soubey, lesquels auraient tenu des propos contre le Prince. On avait envoyé un détachement de ces troupes, cavaliers et fantassins pour aller les prendre chez eux. Ceux d'Épiquez étaient cachés, le fils dans la cheminée, celui de Soubey dans l'écurie, derrière le fumier. Quand les soldats les eurent saisis, l'officier a demandé à celui d'Épiquez où étaient ses papiers, lequel ne voulait pas le dire. Il cherchait des prétextes, mais il l'a fait coucher sur un banc à la cuisine, et a dit à un de ses caporaux de lui donner des coups de bâton sur les fesses jusqu'à ce qu'il dirait où il avait caché ses papiers, ce qu'il a fait pour éviter de nouveaux coups. Il avait caché ces écrits dans un tas de fagots devant sa maison, renfermés dans une petite cassette. Les archers y avaient déjà été pour les prendre, mais les gens du village s'étaient attroupés, aussi bien que ceux de Soubey, de façon qu'ils n'ont pas osé dire pourquoi ils allaient par là. Ceux d'Épiquez étaient deux père et fils, c'était le cabaretier et notaire, celui de Soubey est un nommé Paupe dit Bout du pont.

Le 2 mai 1791, le Prince a fait circuler un imprimé pour qu'on se prépare à l'assemblée

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 79

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Le mouvement s'accroissait, de plus en plus, dans le riche hôtel du Levantin. On faisait disparaître tous les vestiges de la fête. Une troupe d'ouvriers enlevaient la tente, emportaient les lustres et les glaces; les salons reprenaient leur grave ordonnance accoutumée.

Alba avait joint ses mains.

Oh! le revoir, pensait-elle; que je le trouve n'importe comment et n'importe à quel prix! Ne devrais-je le trouver que

des Etats. Alors le conseil de Delémont s'est assemblé. Le dimanche d'après, on assemble la Bourgeoisie. Moreau y fait lecture de la citation édictale de Rengguer et fit signer toute la Bourgeoisie pour témoigner au Prince qu'on désavouait tout à fait le complot de Rengguer, protestant qu'on n'y avait jamais trempé, et n'y avoir pris aucune part. Après que toute la Bourgeoisie eut signé et attesté n'y avoir jamais trempé en aucune façon, alors il fit encore lecture de la convocation des Etats et dit qu'il fallait être des députés pour nommer conjointement avec le magistrat ceux qui représentaient à la dite assemblée des Etats la Bourgeoisie de Delémont. Le conseiller Rais a été nommé le premier, Miserez le second; celui-ci ayant refusé, il a été remplacé par Marchand.

Les députés s'étant donc assemblés d'après les formalités ordinaires, et le discours de son Altesse, de son commissaire et du président, on a commencé par discuter le Directoire que le Prince avait fait circuler; et on en a fait un autre que le Prince a cependant sanctionné.

Rengguer a répondu à la citation édictale de France où il était, par un mémoire justificatif qu'il a adressé à l'assemblée des Etats, comme en étant syndic. Il prétend que c'est à l'Assemblée à prendre son parti et le juger, s'il est coupable. Cette justification a été imprimée et rédigée à Paris. L'assemblée lui a répondu par un imprimé qu'elle ne le reconnaissait pas pour son syndic, qu'il n'avait pas prêté serment aux Etats assemblés.

Dans la nuit du lundi au mardi, 30 et 31 mai 1791, une troupe de gens armés ont voulu venir incendier Porrentruy, suivant toute apparence, par l'instigation de Rengguer voulant se venger. On assure qu'ils étaient environ 8 à 900 hommes, les uns armés de fusils,

pour un jour, et recommencer à souffrir, après. Oui, le revoir, même tout près de rendre le dernier soupir! Mais qu'il y ait encore un peu de pensée sous son front, une peu de lumière dans ses yeux; qu'il comprenne que je suis près de lui; qu'il sache que mon amitié pour lui est revenue plus forte que jamais, que j'ai cru, un moment, que je pourrais l'oublier, mais que je sens, maintenant, que c'est impossible.

Toutes ses impressions des dernières années se fondaient dans un unique désir attendri de le revoir, dans un élan de son cœur vers lui, élan d'ailleurs presque sans espérance.

Ce qui était certain, c'est qu'elle romprait ses fiançailles dès le jour même, dut-elle provoquer la colère de son père; puis elle ferait de nouvelles recherches pour connaître la retraite où s'abritait la comtesse de Ruloff. Elle prierait le ciel de lui venir en

sabres, les autres qui n'avaient point de fusils, avaient attaché des faux au bout de perches de la longueur de 8 à 10 pieds. Le rendez-vous était au Creugena, près de Porrentruy. Il y en avait de ceux d'Épiquez qui étaient aussi du complot. Celui qui les commandait était un capitaine des gardes françaises de Paris, lequel avait à ce que l'on dit une fausse lettre de l'assemblée nationale de Paris, qui l'autorisait à cela. Le commandant ou maire de Delle a commandé à cette troupe de ne pas attaquer Porrentruy, que ce serait fournir à l'empereur l'occasion d'attaquer la France. Il a fait saisir celui qui les commandait, mais on l'a de suite relâché, à ce qu'on dit, déjà le lendemain. Cette même nuit le Prince en a été averti dessous main. Les troupes autrichiennes qui sont à Porrentruy ont été sur pied toute la nuit, bien préparées à recevoir les révoltés. Il fut défendu à tout bourgeois de sortir de sa maison, sous peine de mort et on a eu bien de la peine de laisser partir la diligence le matin. C'est par la diligence qu'on a eu les premières nouvelles à Delémont.

Le lendemain on a saisi ceux de Porrentruy qui étaient soupçonnés d'avoir pris part au complot. Beaucoup d'autres se sont sauvés à Delle. C'est quelques jours après que M. de Schöneau est tombé en disgrâce et a été remercié de sa charge de grand maître du Château. Lorsqu'il a voulu quitter Porrentruy, il a demandé un certificat au Prince qui a refusé de le lui délivrer. Le Prince lui a répondu d'aller le chercher près du commissaire de l'empereur à Porrentruy, lequel lui en a donné un. M. de Schöneau l'a porté au Prince pour qu'il le signe, le Prince refusa. M. de Schöneau retourna près du commissaire qui alla trouver le Prince. Il lui parla ferme, lui déclarant que s'il ne le signait pas, il s'en retournerait tout de

aide. Elle demanderait à la Vierge Marie de la guider par une inspiration. Pourquoi n'irait-elle pas s'agenouiller devant la grotte de Lourdes? Notre-Dame accorde de si grandes faveurs à ceux qui l'invoquent dans ce sanctuaire béni.

A peine cette pensée se fut-elle formulée dans l'esprit d'Alba, qu'elle y fut ardemment accueillie.

Mais, avant de partir, il fallait affronter son père, et ce fut terrible ce que la pauvre enfant eut à endurer.

Constantin Hedjer avait passé la matinée occupé à des affaires de sa maison de banque, et Alba l'attendait avec un trouble profond. Elle eut une violente palpitation au cœur quand la voiture qui amenait le Levantin, entra dans la cour. Elle alla au-devant de lui:

— Père, pouvez-vous me donner un moment d'entretien?

Il était heureux, souriait, tout à sa vie-